

TRAVAUX DE RÉFECTION D'UN TRONÇON DU RANG SAINT-ANDRÉ ET DE LA RUE DU MOULIN

La Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur désire obtenir les services d'une entreprise pour la réalisation de travaux de réfection du rang St-André, de réparation et nettoyage de ponceaux sous ce même tronçon et de réfection de la rue du Moulin selon les exigences techniques qui apparaissent aux « Documents d'appel d'offres ».

Les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans les documents qui seront publiés dans le système électronique d'appel d'offres SEAO au www.seao.ca à compter de 9h le mardi 24 mars 2026. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par SEAO. Pour être valide, chaque soumission devra être accompagnée de tous les documents et informations requis par les documents d'appel d'offres.

Afin d'être considérées, les soumissions peuvent être déposées par voie électronique sur les serveurs du SEAO avant la date et l'heure limites fixées pour la réception des soumissions et la fermeture de l'appel d'offres, soit au plus tard à **9 HEURES LE MERCREDI 14 AVRIL 2026**.

Les soumissions peuvent également être reçues au bureau municipal dans des enveloppes cachetées et adressées à l'attention du directeur général, avant la date et l'heure limites fixées pour la réception des soumissions et la fermeture de l'appel d'offres, soit au plus tard à **9 HEURES LE MERCREDI 14 AVRIL 2026**.

Elles seront ouvertes publiquement le même jour, suivant la fermeture de l'appel d'offres, à l'adresse du bureau municipal, au 91, rue Principale à Saint-Jacques-le-Mineur, QC, J0J 1Z0.

Pour obtenir des renseignements pendant un appel d'offres, le soumissionnaire doit s'adresser uniquement au responsable de l'appel d'offres, monsieur Dominique Charbonneau et ce, jusqu'à la date et l'heure de fermeture de l'appel d'offres. Veuillez nous faire parvenir vos demandes écrites par courriel, à l'adresse suivante : joelle.banville@genipur.com.

Sont autorisées à soumissionner, les personnes morales et les sociétés ayant leur principale place d'affaires au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental portant sur la libéralisation des marchés publics est applicable, dans une province ou un territoire visé par cet accord.

Le présent appel d'offres ne constitue pas une offre de contracter avec aucun des soumissionnaires et la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur n'ayant aucune obligation envers les soumissionnaires, s'engage à n'accepter ni la plus basse des soumissions, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

DONNÉ à Saint-Jacques-le-Mineur, Québec, ce 19^e jour du mois de mars 2026.

☞ ☞ ☞ ☞

Je, soussignée, Isabelle Arcoite, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des endroits désignés par la Municipalité ainsi que dans un journal imprimé localement et distribué à toute la population entre 8h00 et 22h00, le 19 mars 2026, à Saint-Jacques-le-Mineur.



Isabelle Arcoite, directrice générale et greffière-trésorière